

**CPA**COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA**N° DU CANDIDAT EFC :**

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Examen final commun
Le 13 septembre 2023 – Épreuve du Jour 2
(Cahier n° 1 – Étude de cas)

Durée totale de l'examen : 5 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez le centre d'examen. Ils **NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS** du centre d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties du centre d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir du centre d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer CPA Canada de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Étude de cas (le présent cahier)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les candidats ont **cinq (5) heures** pour répondre à l'étude de cas.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur.

Veillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2022.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2023 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2023

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas

Veillez jouer le rôle que vous avez déjà choisi pour répondre à la simulation. Exécutez toutes les tâches qui vous sont demandées dans le cadre de ce rôle. Pour ce faire, vous devez consulter les annexes supplémentaires propres au rôle choisi. N'utilisez que l'information que l'on vous dit de consulter.

L'information qui est commune à tous les rôles est présentée dans la section intitulée « Information commune ». Les informations supplémentaires propres à chaque rôle sont fournies dans la section « Informations particulières ».

SOMMAIRE

Information commune – à lire quel que soit votre rôle	Page
Contexte	3
Travail à faire – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi	
Travail à faire en Certification	4
Travail à faire en Finance	5
Travail à faire en Gestion de la performance	6
Travail à faire en Fiscalité	7
Information commune – à lire quel que soit votre rôle	
Annexe I – Informations sur la société et sur le secteur d'activité	8
Annexe II – Extrait du projet d'états financiers	9
Annexe III – Courriel de la vice-présidente de la division Végé-poulet	12
Annexe IV – Compte rendu de l'entretien avec Juliette	15
Informations particulières – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi	
Annexe V – Rôle en Certification – Informations supplémentaires	18
Annexe V – Rôle en Finance – Informations supplémentaires	26
Annexe V – Rôle en Gestion de la performance – Informations supplémentaires	34
Annexe V – Rôle en Fiscalité – Informations supplémentaires	44

CONTEXTE
INFORMATION COMMUNE À TOUS LES RÔLES

La société Aliments végétaux Bold Itée (Bold) fabrique des produits de poulet végétalien (végé-poulet), soit des burgers, des croquettes et des saucisses, ainsi que du bacon de dinde végétalien (végé-dinde). Son usine et son siège social sont situés à Winnipeg, au Manitoba. Bold vend ses produits à de petites chaînes de détaillants en alimentation et à des épiceries indépendantes du Canada et de l'Ouest des États-Unis, ainsi qu'à quelques restaurants. Bold prépare ses états financiers selon les NCECF.

Au moment de la création de la société en 2012, Bold ne vendait que des produits de végé-poulet. Les actionnaires fondateurs sont deux amis : Juliette Pfeiffer, une ingénieure industrielle, et Simon Kinnunen, un scientifique en recherche alimentaire. Chacun détient 10 000 actions ordinaires de la société. En 2019, Placements Treadstone Itée (Treadstone), une société de capital-investissement, a investi 8 millions \$ dans Bold en contrepartie de 30 000 actions privilégiées avec droit de vote et entièrement participantes, conférant à Treadstone 60 % des actions avec droit de vote. Peu après, Bold a acquis l'actif net d'une société produisant du bacon de végé-dinde.

Treadstone est entièrement détenue par Richard Derman. Deux représentants de Treadstone, Allan Tokko et Yasmin Ozar, qui sont tous les deux CPA, forment avec Juliette et Simon le Conseil d'administration (le Conseil) de Bold. Treadstone investit dans des sociétés à capital fermé dans le but d'accroître la valeur des actions de ces sociétés et, ultimement, de céder les actions cinq à huit ans plus tard. Treadstone participe étroitement aux décisions d'exploitation quotidiennes de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit. Les décisions d'exploitation ont pour objectif de maximiser les bénéfices mensuels des divisions.

Treadstone a convoqué une assemblée du Conseil, car Allan et Yasmin s'inquiètent de la difficulté qu'éprouve Bold à maintenir sa rentabilité et de son incapacité à atteindre ses cibles de ventes et de bénéfices. Plusieurs acheteurs stratégiques ont manifesté à Treadstone leur intérêt à acquérir ses actions de Bold, mais les discussions ne sont encore qu'au stade préliminaire et Treadstone n'a reçu aucune offre.

Nous sommes le 10 mars 2023. Juliette et Simon croient que Bold peut connaître une forte croissance et une augmentation importante de sa valeur, surtout compte tenu des brevets qu'elle détient et de sa technologie exclusive. Ils ont comme objectifs d'investir davantage dans l'automatisation, de réduire les coûts d'exploitation grâce à une meilleure efficacité et des économies d'échelle, de diminuer les délais de développement des produits et de faire connaître la marque de Bold pour qu'elle demeure concurrentielle.

Des informations supplémentaires sur votre rôle se trouvent dans la section portant sur celui-ci.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN CERTIFICATION

Vous, CPA, êtes auditeur interne chez Treadstone. Vous relevez directement de Kayla Minhas, la directrice de l'audit interne de Treadstone. Le service d'audit interne de Treadstone a deux tâches prioritaires : réaliser des travaux de certification pour évaluer les activités d'exploitation et les résultats financiers des sociétés dans lesquelles Treadstone investit et offrir à ces dernières des services-conseils sur toutes les questions qui surviennent.

Le Conseil de Treadstone a demandé au service d'audit interne d'analyser des questions et des occasions propres à Bold. Kayla vous demande de vous occuper de certaines tâches concernant l'établissement du coût de revient des produits, les seuils de rentabilité et les écarts sur ventes pour la division Végé-poulet. Elle veut aussi que vous analysiez les questions d'information financière mentionnées par Juliette et l'opération conclue en 2022 avec Meals 2 Go inc., car le Conseil de Treadstone aimerait, en vue de son examen des résultats financiers de Bold, connaître l'opinion du service d'audit interne sur ces éléments.

Treadstone exige que toutes les sociétés dans lesquelles elle investit se soumettent tous les deux ans à une évaluation des risques de fraude. Kayla vous demande de consigner les facteurs de risque quant à la possibilité de fraude par la direction et les employés de Bold, tant au niveau des états financiers pris dans leur ensemble qu'en ce qui concerne les produits d'exploitation, et de décrire les réponses attendues de l'auditeur à chacun de ces facteurs de risque.

Pour préparer Bold en vue de son prochain audit de fin d'exercice, Kayla aimerait que vous décriviez les procédures d'audit que les auditeurs externes sont susceptibles de mettre en œuvre à l'égard des questions d'information financière mentionnées par Juliette et Kayla. En outre, elle vous demande d'analyser toutes les faiblesses du contrôle interne que vous relèverez dans le processus des achats et des comptes fournisseurs de Bold, et de formuler des recommandations pour les corriger.

Aux fins d'un projet du service d'audit interne concernant la revue des immobilisations corporelles de Bold, cette dernière a fourni un échantillon de données tirées d'un rapport du grand livre auxiliaire du matériel. Kayla vous demande d'analyser cet échantillon pour déterminer s'il comporte des irrégularités et de recommander des procédures d'audit additionnelles pour y remédier.

Bold envisage d'acquérir Cantine mobile végétarienne Gretta Itée (Gretta), et souhaite vérifier si Gretta respecte la réglementation provinciale en matière de manutention, d'entreposage et de préparation des aliments. Bold a demandé au service d'audit interne de Treadstone de l'aider à examiner le projet d'acquisition. Kayla vous demande de recommander des procédures d'audit à mettre en œuvre pour vérifier si Gretta respecte la réglementation provinciale.

Kayla vous a aussi demandé de commenter le projet de plan d'audit interne pour 2023 de Bold qu'un stagiaire a préparé. Les auditeurs externes de Bold et ceux de Treadstone ont confirmé qu'ils ne s'appuieraient pas sur les travaux du service d'audit interne pour réaliser leur audit de l'exercice 2023.

En plus des annexes communes (I à IV), les informations fournies à l'Annexe V (Certification) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FINANCE

Vous, CPA, êtes analyste financier chez Treadstone et relevez directement de Yasmin. Yasmin vous demande de vous occuper de certaines tâches concernant l'établissement du coût de revient des produits, les seuils de rentabilité et les écarts sur ventes pour la division Végé-poulet. Elle veut aussi que vous analysiez les questions d'information financière mentionnées par Juliette.

L'objectif de Treadstone est d'obtenir un rendement annualisé de 20 % à la cession de ses placements. Yasmin vous demande une évaluation de Bold selon la méthode de la capitalisation des flux de trésorerie, à partir des informations de 2022 seulement, et une estimation, fondée sur cette évaluation, du rendement annualisé que Treadstone tire de son placement.

Bold envisage de remplacer la machine servant à fabriquer les burgers de végé-poulet par une machine qui lui permettra d'automatiser le processus de fabrication. Yasmin vous demande de réaliser une analyse du projet d'investissement, d'expliquer les hypothèses et les risques qui influeraient sur votre analyse, et de formuler une recommandation.

Les actionnaires s'inquiètent des flux de trésorerie de Bold. Yasmin vous demande de calculer le cycle de conversion de la trésorerie de Bold, d'analyser son fonds de roulement et d'estimer l'effet sur la trésorerie de ramener ce fonds de roulement aux moyennes sectorielles. Ensuite, elle vous demande de préparer le budget de trésorerie de chacun des trois prochains trimestres, en incorporant les coûts du financement existant et en supposant que le fonds de roulement cadre avec les moyennes sectorielles. Elle veut aussi que vous formuliez une conclusion sur le montant de financement à court terme additionnel qu'il faudrait obtenir, s'il y a lieu.

Bold a besoin de 10 millions \$ en financement à long terme additionnel pour augmenter sa capacité de production et générer des économies d'échelle, ce qui lui permettrait de gagner des parts de marché. Le Fonds ÉthiClimat lui a fait une proposition de financement. Treadstone a aussi offert d'investir 10 millions \$ aux mêmes conditions de paiement et de conversion que celles offertes par le Fonds ÉthiClimat. Yasmin vous demande d'analyser ces options du point de vue de Bold et de chacun de ses actionnaires, et de formuler une recommandation.

Treadstone doit décider si elle garde ou vend sa participation dans Bold. Pour étayer sa décision, Treadstone a recueilli des données sectorielles. Yasmin vous demande d'en évaluer la qualité et la pertinence, et d'analyser la performance de Bold par rapport aux données pertinentes.

Yasmin aimerait que vous calculiez le prix de vente que Treadstone devrait obtenir pour réaliser son rendement annualisé cible, et que vous analysiez les incidences qu'aurait la vente compte tenu des conditions de la convention entre actionnaires. Elle aimerait obtenir une recommandation pour savoir si Treadstone doit garder ou vendre sa participation dans Bold, selon l'ensemble de votre analyse.

En plus des annexes communes (I à IV), les informations fournies à l'Annexe V (Finance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN GESTION DE LA PERFORMANCE

Vous, CPA, êtes analyste financier au service Conseils en gestion de Treadstone. Vous relevez directement d'Allan. Allan vous demande de vous occuper de certaines tâches concernant l'établissement du coût de revient des produits, les seuils de rentabilité et les écarts sur ventes pour la division Végé-poulet. Il veut aussi que vous analysiez les questions d'information financière mentionnées par Juliette.

Actuellement, Bold a des contrats avec deux fournisseurs de protéine de pois, mais un nouveau producteur, AgroPois inc. (AgroPois), a récemment ouvert une usine au Manitoba. Allan aimerait que vous fassiez une analyse pour déterminer si Bold devrait résilier ses contrats existants et conclure un nouveau contrat d'approvisionnement à long terme avec AgroPois.

Un client potentiel exige la livraison juste-à-temps à divers endroits au Canada. Comme Treadstone a une participation dans une société de logistique, FFD inc. (FFD), Allan a préparé une estimation de ce que coûtera, pour ce client potentiel, l'utilisation soit de l'entreprise de transport actuelle de Bold, soit de FFD. Allan vous demande d'analyser ces informations et de recommander une des entreprises.

La directrice de la division Végé-dinde s'inquiète du prix de cession interne du mélange protéinique, qu'elle estime trop élevé. Allan vous demande de passer en revue la politique actuelle relative au prix de cession interne, d'analyser d'autres options possibles d'un point de vue quantitatif et qualitatif, et de formuler une recommandation.

Récemment, Bold a reçu les résultats d'une étude de marché. Allan vous demande d'interpréter ces résultats et de recommander des améliorations à Bold.

Le personnel des ventes se plaint du nouveau programme de rémunération, qui a été adopté en 2022. Allan vous demande d'évaluer les forces et les faiblesses de ce programme et de recommander des améliorations.

Allan vous demande d'établir, en fonction des objectifs des actionnaires et de vos diverses analyses, un nouveau tableau de bord équilibré présentant des objectifs et, pour chacun d'eux, un indicateur et une cible proposée pour 2023.

Enfin, Allan vous demande d'évaluer si Bold répond toujours aux objectifs stratégiques de Treadstone et, dans la négative, de résumer toutes les améliorations opérationnelles requises pour y arriver.

En plus des annexes communes (I à IV), les informations fournies à l'Annexe V (Gestion de la performance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FISCALITÉ

Vous, CPA, êtes fiscaliste chez Gaber & Peterson s.r.l. (G&P). Vous relevez directement de Sharon Chung, CPA. G&P fournit des services de fiscalité et des conseils financiers à Bold et à ses actionnaires depuis de nombreuses années. Sharon vous demande de vous occuper de certaines tâches concernant l'établissement du coût de revient des produits, les seuils de rentabilité et les écarts sur ventes pour la division Végé-poulet. Elle veut aussi que vous analysiez les questions d'information financière mentionnées par Juliette.

Ensuite, Sharon vous demande de calculer le revenu imposable et l'impôt fédéral à payer de Bold pour 2022. Parallèlement, elle aimerait que vous déterminiez à quelles sociétés Bold est liée et à quelles sociétés elle est associée, et que vous expliquiez pourquoi il est important de bien comprendre ces relations. Sharon aimerait que vous évaluiez le traitement fiscal d'un projet d'opération intersociétés.

Les actionnaires ont décidé que Juliette devrait visiter plus souvent les clients existants et potentiels. Par conséquent, Juliette devra utiliser une automobile. Sharon vous demande d'expliquer les incidences, sur les plans de l'impôt sur le revenu et de la TPS/TVH, pour Juliette personnellement et pour la société, selon que Bold achète ou loue l'automobile.

Juliette a aussi besoin d'aide pour préparer sa déclaration de revenus des particuliers. Sharon vous demande de calculer les incidences fiscales des ventes d'actions et d'estimer ensuite l'impôt fédéral à payer par Juliette pour 2022.

En plus des annexes communes (I à IV), les informations fournies à l'Annexe V (Fiscalité) sont pertinentes pour votre analyse.

ANNEXE I – COMMUNE

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Bold fabrique un mélange protéinique principalement composé d'huile de tournesol et de protéine de pois. Au moyen d'une technologie exclusive et d'une recette développée par Simon, ce mélange est transformé en produits ayant l'apparence et le goût du poulet. Les actionnaires sont d'avis que ce procédé unique permet de créer des produits au goût supérieur, bien que ces derniers coûtent plus cher à produire. Le même mélange protéinique sert, après une autre étape de transformation, à la production du bacon de végé-dinde. Le prix de la protéine de pois varie beaucoup.

Bold a trois divisions, qui font un suivi distinct de leurs produits d'exploitation et de leurs charges :

- La division Mélange protéinique, qui transforme les matières premières pour fabriquer le mélange utilisé dans les produits que vendent les deux autres divisions.
- La division Végé-poulet, qui fabrique et vend des croquettes, des burgers et des saucisses.
- La division Végé-dinde, qui fabrique et vend le bacon végétalien.

Le secteur des substituts végétaliens est en phase de croissance : on prévoit qu'il affichera un taux de croissance annuel de 15 % au cours des deux prochaines années. Ce secteur comprend notamment des substituts de bœuf, de porc, de poulet, de dinde et de fruits de mer, qui sont faits d'ingrédients végétaux et qui se présentent sous diverses formes. Les entreprises de ce secteur, dont Bold, cherchent continuellement des moyens de réduire leur empreinte environnementale.

Les ventes de Bold n'ont pas connu une croissance aussi rapide que prévu, en raison de la faible notoriété de sa marque et de la présence limitée de la société dans certains canaux de distribution. Jusqu'à présent, Bold n'a pas eu la capacité de production nécessaire pour répondre à la demande des chaînes d'alimentation et restaurants nationaux, et n'a pas pu offrir ses produits aux prix qu'exigent ces clients. Pendant le dernier exercice, Bold a perdu des parts de marché au profit de concurrents.

Au premier trimestre de 2023, Bold a mis en œuvre diverses stratégies de marketing pour accroître ses ventes. Bold a demandé aux détaillants indépendants un prix légèrement plus élevé que la moyenne pour ses burgers, supposant qu'une légère augmentation n'aurait aucune incidence sur ses volumes de ventes. Or, les ventes auprès de ce groupe de clients ont diminué. Pour accroître le volume de vente de saucisses, Bold a offert aux détaillants un escompte temporaire sur le prix des saucisses. En février 2023, Bold a négocié un contrat de vente de croquettes de végé-poulet avec un nouveau client, une petite chaîne de détaillants en alimentation de produits végétaliens. Le prix négocié est plus bas que la moyenne, et le client s'est engagé à acheter des volumes importants.

ANNEXE II – COMMUNE
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Aliments végétaux Bold Itée
Bilan
Aux 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	Projet	Audité
Actif		
Actifs à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 193 \$	1 421 \$
Comptes clients	10 404	9 044
Stocks	12 403	10 355
Charges payées d'avance	2 120	1 790
Total des actifs à court terme	<u>26 120</u>	<u>22 610</u>
Immobilisations corporelles – montant net	27 121	25 271
Brevets	464	0
Écart d'acquisition	2 640	2 640
Total de l'actif	<u><u>56 345 \$</u></u>	<u><u>50 521 \$</u></u>
Passif		
Passifs à court terme :		
Ligne de crédit	4 000 \$	4 000 \$
Comptes fournisseurs	15 204	13 442
Charges à payer	3 870	2 753
Tranche à court terme – emprunt à terme	1 000	1 000
Total des passifs à court terme	<u>24 074</u>	<u>21 195</u>
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	1 398	1 052
Effet à payer – fournisseur	2 000	0
Dette à long terme – emprunt à terme	14 300	15 300
Total du passif	<u>41 772</u>	<u>37 547</u>
Capitaux propres		
Actions privilégiées	8 000	8 000
Actions ordinaires	2 000	2 000
Bénéfices non répartis	4 573	2 974
Total des capitaux propres	<u>14 573</u>	<u>12 974</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>56 345 \$</u></u>	<u><u>50 521 \$</u></u>

ANNEXE II – COMMUNE (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Aliments végétaux Bold Itée
État des résultats et des bénéfices non répartis
Exercices clos les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	Projet	Audité
Produits d'exploitation	108 500 \$	96 400 \$
Coût des produits vendus	75 500	66 357
Marge brute	<u>33 000</u>	<u>30 043</u>
Charges		
Recherche et développement (R et D)	2 138	2 519
Frais de vente et frais généraux et administratifs	27 500	24 250
Total des charges	<u>29 638</u>	<u>26 769</u>
Bénéfice d'exploitation	<u>3 362</u>	<u>3 274</u>
Autres charges (produits)		
Perte sur cession d'actifs	22	0
Pertes (gains) de change	210	(150)
Intérêts – ligne de crédit	260	371
Intérêts – effet à payer	13	0
Intérêts – dette à long terme	964	1 024
Total des autres charges (produits)	<u>1 469</u>	<u>1 245</u>
Bénéfice avant impôts	1 893	2 029
Impôts sur le bénéfice	(294)	(370)
Bénéfice net de l'exercice	<u>1 599</u>	<u>1 659</u>
Bénéfices non répartis à l'ouverture	2 974	1 315
Bénéfices non répartis à la clôture	<u><u>4 573 \$</u></u>	<u><u>2 974 \$</u></u>

ANNEXE II – COMMUNE (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D'ÉTATS FINANCIERS

Informations supplémentaires (montants en milliers de dollars canadiens)

1. Tous les coûts de développement et les frais d'enregistrement de brevets sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.
2. L'amortissement total pour 2022 a été de 3 899 \$ pour les immobilisations corporelles et de 31 \$ pour les brevets. L'amortissement est calculé mensuellement, du début du mois de l'acquisition à la fin du mois de la cession, selon la méthode linéaire.
3. La charge de désactualisation relative à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations s'est établie à 50 \$ en 2022 (45 \$ en 2021).
4. La ligne de crédit porte intérêt au taux préférentiel (qui est actuellement de 5,0 %) majoré de 1,5 %. Elle est garantie par les comptes clients et les stocks.
5. L'emprunt à terme porte intérêt au taux fixe de 6 %. Les intérêts sont payables à la fin de chaque mois. Les remboursements de capital annuels de 1 000 \$ sont payables les 31 août. L'emprunt à terme arrive à échéance en août 2036 et est garanti par toutes les immobilisations corporelles de la société. La juste valeur de marché de l'emprunt est actuellement de 13 200 \$.
6. Informations tirées de l'état des flux de trésorerie de 2022 :

Flux de trésorerie d'exploitation	4 742 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(5 970) \$
Flux de trésorerie de financement	1 000 \$

ANNEXE III – COMMUNE
COURRIEL DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA DIVISION VÉGÉ-POULET

À : CPA

De : Carolyn Abbotsford, vice-présidente, division Végé-poulet

Bonjour CPA,

Voici trois tâches à réaliser dès que possible.

Méthode du premier entré, premier sorti (PEPS) ou méthode du coût moyen pondéré

Nous établissons actuellement le coût de revient en production uniforme et continue selon la méthode du coût moyen pondéré. J'aimerais savoir si nous devrions plutôt utiliser la méthode PEPS. Veuillez calculer le solde des stocks de produits en cours au 31 janvier 2023 et le coût des produits fabriqués en janvier pour les croquettes de végé-poulet selon chaque méthode. Veuillez aussi décrire les facteurs qualitatifs qui pourraient justifier le passage à la méthode PEPS pour la prise de décisions par la direction, et recommander la méthode que nous devrions utiliser à l'avenir.

Le coût des matières premières et les coûts de transformation engagés pour les produits en cours s'établissaient à 82 070 \$ au 1^{er} janvier. Le coût des matières premières et les coûts de transformation ont totalisé 2 005 580 \$ en janvier. Ces coûts ont été engagés uniformément tout au long du processus de fabrication.

Voici les informations de janvier 2023 sur la production des croquettes de végé-poulet :

Produits en cours au 1 ^{er} janvier	3 750 unités (degré d'achèvement de 60 %)
Production commencée en janvier	43 500 unités
Production achevée en janvier	35 250 unités
Produits en cours au 31 janvier	12 000 unités (degré d'achèvement de 80 %)

ANNEXE III – COMMUNE (SUITE)
COURRIEL DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA DIVISION VÉGÉ-POULET

Analyse des seuils de rentabilité d'un nouveau produit

Le service de R et D a consacré les six derniers mois au développement d'un nouveau produit, des lanières de végé-poulet, à consommer dans les salades ou les sautés. Jusqu'à maintenant, Bold a engagé des coûts de développement de 256 000 \$ pour ce produit.

J'ai trouvé une machine, la Pythagore, pour fabriquer ce produit en particulier. Nous pourrions la louer pendant cinq ans pour 1,12 million \$ par année. Pour déterminer si nous devrions louer la Pythagore ou recourir au processus traditionnel nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, il nous faudrait connaître les seuils de rentabilité annuels en unités, avec et sans l'utilisation de la Pythagore, ainsi que le volume de ventes auquel le choix de l'une ou l'autre des deux options nous laisserait indifférents.

Le service du marketing suggère un prix de vente unitaire de 35,00 \$ et prévoit que nous pourrions vendre 250 000 unités la première année. Pour les deux options, le coût de la main-d'œuvre directe s'établit à 20,00 \$ l'heure et les coûts indirects variables à 9,80 \$ par heure de main-d'œuvre directe. Voici d'autres estimations :

Élément	Sans l'utilisation de la Pythagore	Avec l'utilisation de la Pythagore
Coût des matières premières	8,00 \$ par unité	7,00 \$ par unité
Heures de main-d'œuvre directe	0,60 heure par unité	0,25 heure par unité

Les coûts indirects de fabrication fixes seraient de 750 000 \$ par année, avec ou sans l'utilisation de la Pythagore. Si elle utilisait la Pythagore, Bold engagerait des frais d'entretien annuels de 460 000 \$, peu importe les volumes de production, plus 2,50 \$ par unité produite. Annuellement, l'utilisation de la Pythagore coûterait 390 000 \$ de plus en électricité, mais elle générerait des économies de 65 000 \$ en raison d'une réduction des coûts d'élimination des déchets.

Bold verse à ses vendeurs des commissions correspondant à 20 % de la marge sur coûts variables (MCV) avant commissions. Les salaires et les frais de marketing fixes s'établiront à 680 000 \$ par année pour ce nouveau produit.

ANNEXE III – COMMUNE (SUITE)
COURRIEL DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA DIVISION VÉGÉ-POULET

Analyses des écarts sur ventes

Un membre de mon équipe a préparé les informations suivantes, pour février 2023.

Élément	Burgers	Croquettes	Saucisses	Total
Volume des ventes réel, en unités	47 000	54 000	37 000	138 000
Prix de vente net réel	68,50 \$	48,20 \$	42,60 \$	
Volume des ventes budgété, en unités	48 000	47 500	39 000	134 500
Prix de vente net budgété	68,20 \$	49,10 \$	45,10 \$	
MCV unitaire budgétée	18,13 \$	11,20 \$	11,90 \$	
MCV moyenne pondérée unitaire budgétée				13,88 \$

Veillez calculer l'écart sur volume des ventes pour chaque produit. Décomposez ensuite cet écart en un écart dû au volume des produits vendus et un écart dû à la combinaison des produits vendus. Veillez enfin analyser les causes des écarts et les incidences de ces écarts sur les bénéfices.

ANNEXE IV – COMMUNE
COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC JULIETTE

Juliette veut connaître les incidences des trois éléments suivants sur les états financiers au 31 décembre 2022.

Écart d'acquisition

Les ventes de la division Végé-dinde se sont établies à 25 millions \$ en 2021 et à 21 millions \$ en 2022. En 2022, la division a perdu deux importants contrats, qui représentent 5 millions \$ de ses ventes annuelles, au profit d'un nouveau concurrent qui cible agressivement les clients de Bold et qui peut produire les volumes exigés à un prix concurrentiel.

En plus d'un écart d'acquisition de 2,64 millions \$, la division Végé-dinde compte les actifs et les passifs suivants :

Compte	Valeur comptable au 31 décembre 2022
Comptes clients	1 950 000 \$
Stocks	2 114 000
Immobilisations corporelles (montant net)	6 432 000
Comptes fournisseurs	3 020 000
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	560 000

Tous les actifs, sauf l'écart d'acquisition, ont déjà été soumis à un test de dépréciation. Il n'y avait aucune perte de valeur à comptabiliser.

Voici d'autres informations estimatives sur la division :

Total des flux de trésorerie futurs non actualisés	11 200 000 \$
Juste valeur avant les coûts de sortie	8 900 000 \$
Coûts de sortie en cas de vente	450 000 \$
Valeur d'utilité	9 200 000 \$

Effet à payer

Bold a acheté du nouveau matériel de fabrication au coût de 3,2 millions \$; elle a payé 1,2 million \$ au fournisseur à la livraison (le 1^{er} septembre 2022) et elle a émis un effet de 2,0 millions \$ à payer le 1^{er} septembre 2024. Bold a comptabilisé un passif de 2,0 millions \$ au titre de cet effet à payer. Les intérêts annuels (payables mensuellement) de 2 % ont été passés en charges au moment où ils ont été engagés. Comme le taux d'intérêt de l'effet à payer était inférieur au taux du marché, Bold a décidé de recourir à cet effet au lieu d'utiliser sa ligne de crédit.

ANNEXE IV – COMMUNE (SUITE)
COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC JULIETTE

Événements postérieurs à la date du bilan

Subvention

En novembre 2022, Bold a présenté une demande pour obtenir une subvention afin de développer un nouveau produit. Cette subvention était accordée par concours dans le cadre d'un nouveau programme créé par le gouvernement provincial pour promouvoir le développement de produits faits de matières premières cultivées au Manitoba. Sur les 100 demandeurs, un maximum de 10 bénéficiaires pouvaient être sélectionnés. Les dépenses admissibles de Bold ont totalisé 350 000 \$ en 2022 et sont incluses dans les frais de R et D. Au début de février 2023, le gouvernement a confirmé à Bold l'octroi d'une subvention de 175 000 \$ et a indiqué que les fonds seraient virés électroniquement dans le compte de la société.

Congédiement d'une employée

Le 4 décembre 2022, Frieda Gore, une vendeuse, a été congédiée en raison des problèmes de rendement évoqués dans les évaluations de son supérieur. Frieda s'était plainte souvent et ouvertement de son faible salaire de base et des changements apportés en 2022 au calcul des commissions, qui sont maintenant fondées sur la MCV plutôt que sur les ventes brutes. Elle disait qu'elle exprimait le sentiment de tous les vendeurs à l'égard de ces changements et qu'elle se sentait injustement ciblée. En passant en revue le travail de Frieda, son supérieur s'était rendu compte qu'elle avait accordé des rabais et des remises sur quantité trop élevés à des clients au cours des sept derniers mois. Frieda a reçu une indemnité de départ de 80 000 \$, ce qui est conforme à la politique de Bold et aux pratiques du secteur. Lorsqu'elle a reçu le chèque, Frieda a indiqué qu'elle était insatisfaite de l'indemnité et qu'elle n'avait jamais été informée de ses problèmes de rendement. Toutefois, elle a encaissé le chèque le 8 décembre 2022.

Le 28 janvier 2023, Bold a appris que Frieda avait déposé une poursuite pour obtenir une indemnité plus élevée, invoquant que la société n'avait pas respecté ses politiques de ressources humaines, car elle ne lui avait pas signalé ses problèmes de rendement. L'avocat de Frieda réclame des dommages-intérêts et une indemnité totalisant un montant supplémentaire de 230 000 \$. Les avocats de Bold ont indiqué qu'il est probable que le règlement de cette poursuite se chiffrera à un montant allant de 50 000 \$ à 100 000 \$, en plus de l'indemnité de départ qui a déjà été versée.

(PAGE VIERGE)

***RÔLE EN CERTIFICATION
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

**ANNEXE V – CERTIFICATION
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Opération conclue avec Meals 2 Go inc.

Le 12 novembre 2022, Bold a acquis, pour 100 000 \$, du matériel de fabrication usagé auprès de Meals 2 Go inc. (M2G), une société qui produit des repas surgelés prêts à manger. Treadstone détient une participation de 40 % dans M2G. Selon les livres comptables de M2G, le matériel avait un coût d'origine de 350 000 \$ et une valeur comptable nette de 140 000 \$ le jour de l'opération. Un évaluateur indépendant a évalué le matériel à 150 000 \$. Bold a passé l'écriture de journal suivante à la date de l'opération :

Dt Immobilisations corporelles – matériel de fabrication	100 000 \$	
Ct Trésorerie		100 000 \$

Notes concernant des changements survenus chez Bold

TI : En juin 2022, le directeur des TI est parti en congé de maladie et n'a pas été remplacé. Par conséquent, les accès des employés congédiés aux systèmes de Bold ont parfois tardé à être désactivés.

Ventes : En 2022, Juliette a dû consacrer plus de temps aux visites chez les clients et à la renégociation des gros contrats de vente. Elle a donc passé moins de temps au bureau. Pour gagner du temps, les vendeurs ont négocié les contrats de vente de 20 000 \$ ou moins. L'approbation de Juliette est requise pour les contrats d'un montant supérieur à ce seuil. De plus, chacun des clients, sauf les très gros, a été jumelé à un vendeur chargé de négocier les prix et d'approuver les rabais, les remises sur quantité et les crédits. Des cibles pour 2022 ont été établies à l'intention des vendeurs concernant le nombre total d'unités vendues et de nouveaux clients. Les vendeurs ayant atteint ou dépassé les cibles reçoivent une prime.

Financement : En février 2023, Juliette a entamé des discussions avec un nouveau prêteur pour l'obtention d'un financement additionnel pour Bold en vue d'un investissement dans l'automatisation. Le prêteur exige les états financiers audités de Bold au 31 décembre 2022 pour déterminer le montant et les conditions du prêt.

ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Processus des achats et des comptes fournisseurs

En ce qui concerne les dépenses non liées aux achats de stocks et à la paie (comme les dépenses en immobilisations, les frais de réparation et d'entretien, les honoraires professionnels, les frais administratifs, etc.), Juliette, Simon, le contrôleur et le directeur de chaque service sont autorisés à faire des achats. N'importe laquelle de ces personnes (l'acheteur) peut appeler un fournisseur pour passer une commande. Une fois qu'ils ont convenu du prix, de la quantité et de la date de livraison, l'acheteur envoie un courriel de confirmation au fournisseur. La société estime qu'il s'agit du processus le plus efficace, car les directeurs de service sont les mieux placés pour savoir quoi acheter à quel moment.

Une fois que les biens ont été livrés ou que les services ont été fournis, l'acheteur signe la facture du fournisseur à titre de confirmation de la réception des biens ou des services. La facture du fournisseur signée est ensuite envoyée au service des comptes fournisseurs (CF). Un commis aux CF estampille la facture et y appose ses initiales pour indiquer qu'il a vérifié les calculs, les prix et les taxes. S'il existe un contrat de biens ou de services, le commis aux CF s'assure que les prix et les quantités indiqués sur la facture respectent les modalités du contrat. S'il constate des divergences, le commis aux CF les signale au contrôleur. Ce dernier s'entretient des divergences avec l'acheteur et apporte des changements au besoin. Le contrôleur inscrit les codes des comptes du grand livre général sur la facture et y appose ses initiales pour approuver le paiement. Le commis aux CF entre ensuite la facture du fournisseur dans le système et fixe une date de paiement comprise dans les 30 jours suivant la date de la facture. Le paiement est effectué par chèque ou par virement électronique. S'il y a un escompte pour règlement rapide, le commis aux CF note sur son calendrier la date limite pour y avoir droit. Un jour avant cette date, il change la date de paiement, et le paiement est fait par virement électronique le jour même.

Lorsqu'un chèque prénuméroté est imprimé, le commis aux CF apparie la facture du fournisseur (ainsi que toutes les pièces justificatives) au chèque. Les chèques nécessitent deux signatures : celle de Juliette ou de Simon et celle du contrôleur. Chaque signataire passe en revue les pièces justificatives et y appose ses initiales pour indiquer qu'il les a examinées. Le chèque signé est ensuite envoyé au fournisseur.

Pour les virements électroniques, une liste de paiements à faire est imprimée. Deux signatures, des mêmes personnes autorisées à signer les chèques, doivent figurer sur la liste pour que les virements soient autorisés. Chaque signataire reçoit la liste des paiements à faire ainsi que les factures et les pièces justificatives connexes. Il doit apposer ses initiales sur les pièces justificatives pour indiquer qu'il les a passées en revue et approuvées (comme pour les chèques). Le commis aux CF autorise ensuite les virements électroniques dans le système.

**ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Rapport du grand livre auxiliaire du matériel – Échantillon de données

Bold a pour politique de comptabiliser à l'actif le matériel dont le coût dépasse le seuil de 3 000 \$.

Voici le rapport daté du 31 décembre 2022 :

Code de l'actif	Catégorie	Coût d'origine \$	Amort. cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Mois depuis l'entrée en service	Valeur résiduelle estimative \$	Durée de vie utile initiale en mois	Mois et année de la cession	Ajouts en 2022 \$	Amort. de 2022 \$
FA2352	Fabrication	75 000	4 640	70 360	8	5 400	120		75 000	4 640
OR9001	Ordinateurs	15 000	12 500	2 500	40	0	48			3 756
OR8010	Ordinateurs	5 300	4 417	883	30	0	36			1 764
BU5681	Bureau	1 600	89	1 511	2	0	36		1 600	89
FA2225	Fabrication	9 800	919	8 881	9	0	96		9 800	919
FA2399	Fabrication	25 700	17 401	8 299	65	0	96			0
BU2034	Bureau	4 800	3 400	1 400	34	0	48			1 200
BU3229	Bureau	248 900	10 281	238 619	2	2 150	48		248 900	10 281
FA1990	Fabrication	89 500	65 188	12 325	105	15 000	120			7 452
FA8119	Fabrication	108 000	49 600	58 400	64	15 000	120			9 300
OR7003	Ordinateurs	84 700	13 783	70 917	8	2 000	48		84 700	13 783
OR6189	Ordinateurs	32 800	10 761	22 039	13	3 000	36			9 936
BU0092	Bureau	547 500	54 600	492 900	6	1 500	60		547 500	54 600
FA8111	Fabrication	289 400	82 425	206 975	28	6 800	96			35 328
FA0047	Fabrication	327 500	327 500	0	120	0	108			36 384
FA1615	Fabrication	758 000	510 928	247 072	82	10 300	120			74 772
FA3466	Fabrication	549 000	44 250	504 750	9	18 000	108		549 000	44 250

**ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Rapport du grand livre auxiliaire du matériel – Échantillon de données (suite)

Code de l'actif	Catégorie	Coût d'origine \$	Amort. cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Mois depuis l'entrée en service	Valeur résiduelle estimative \$	Durée de vie utile initiale en mois	Mois et année de la cession	Ajouts en 2022 \$	Amort. de 2022 \$
BU2556	Bureau	57 800	12 225	45 575	15	8 900	60			9 780
OR3118	Ordinateurs	3 500	2 410	1 090	7	0	36		3 500	2 410
FA3209	Fabrication	74 500	0	74 500	10	0	72		74 500	0
FA6664	Fabrication	2 032 600	24 198	2 008 402	1	0	84			24 198
FA6900	Fabrication	15 700	2 944	12 756	18	0	96			1 968
BU2889	Bureau	18 400	8 178	10 222	16	0	36			6 132
BU1020	Bureau	19 300	3 756	15 544	8	2 400	36		19 300	3 756
FA3880	Fabrication	3 710	232	3 478	6	0	96		3 710	232
OR2999	Ordinateurs	7 490	4 992	2 498	30	1 500	36			1 992
BU1009	Bureau	6 840	2 113	4 727	16	500	48			1 584
FA6733	Fabrication	5 700	570	5 130	6	0	60	Juin 2022		570
BU5741	Bureau	12 400	6 767	5 633	29	1 200	48			2 796
OR3499	Ordinateurs	9 150	5 053	4 097	33	1 800	48			1 836
FA5551	Fabrication	10 600	4 625	5 975	37	1 600	72			1 500
FA6545	Fabrication	130 760	66 742	64 018	49	0	96			16 344
FA8008	Fabrication	1 375 200	68 760	1 306 440	6	0	120		1 375 200	68 760
FA7027	Fabrication	41 800	5 594	36 206	19	6 470	120			3 528
BU2779	Bureau	16 230	14 607	1 623	54	0	60	Janv. 2022		3 246
OR5487	Ordinateurs	10 650	7 292	3 358	40	1 900	48			2 184
OR1773	Ordinateurs	8 710	12 339	(3 629)	51	0	36			2 904

**ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Rapport du grand livre auxiliaire du matériel – Échantillon de données (suite)

Code de l'actif	Catégorie	Coût d'origine \$	Amort. cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Mois depuis l'entrée en service	Valeur résiduelle estimative \$	Durée de vie utile initiale en mois	Mois et année de la cession	Ajouts en 2022 \$	Amort. de 2022 \$
BU8115	Bureau	48 180	4 588	43 592	6	2 300	60			4 588
BU3200	Bureau	62 300	56 070	6 230	54	0	60			12 456
OR9211	Ordinateurs	6 840	5 700	1 140	40	0	48			1 716
BU2933	Bureau	3 950	988	2 962	12	0	48		3 950	988
FA3288	Fabrication	27 820	8 862	18 958	21	2 500	60			5 064
OR9003	Ordinateurs	14 820	9 263	5 557	30	0	48			3 708
OR9004	Ordinateurs	13 990	6 296	7 694	54	0	120			1 404
FA2225	Fabrication	14 700	2 573	12 127	21	0	120			1 476
BU3343	Bureau	6 510	326	6 184	3	0	60			326
BU3855	Bureau	21 600	15 833	5 767	40	2 600	48			4 752
FA4545	Fabrication	35 780	30 411	5 369	70	4 500	72			5 208
FA8033	Fabrication	12 700	12 095	605	80	0	84			1 812

ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Acquisition de Gretta – Exigences réglementaires

L'acquisition de Gretta devrait avoir lieu vers la fin d'avril 2023. Gretta exploite partout au Manitoba 10 camions-restaurants spécialisés dans la nourriture végétalienne. Grâce à cette acquisition, Bold aurait un autre canal de distribution et pourrait ainsi connaître les préférences des consommateurs et tester de nouveaux produits.

Pour exploiter ses camions, Gretta doit se conformer au *Règlement sur la manipulation des aliments dans les cantines ambulantes* du Manitoba. Voici des articles pertinents du règlement :

Article 4.5.7 Il incombe à l'exploitant d'une cantine ambulante de s'assurer, au moins une fois par année, que tous les employés connaissent les exigences et les directives du présent *Règlement* et confirment en avoir pris connaissance.

Article 4.6.2 Les employés d'une cantine ambulante doivent recevoir, tous les six mois, de la formation sur la manipulation et la préparation sécuritaires des aliments. Des vidéos réglementaires sont fournies aux cantines ambulantes pour faciliter cette formation.

Article 4.8.3 En tout temps, au moins un titulaire d'un certificat valide en manipulation des aliments doit être présent au moment de la préparation d'aliments dans la cantine.

Article 5.1.3 La température des réfrigérateurs ne peut être inférieure à -2 °C ni supérieure à 2 °C, et celle des congélateurs doit être maintenue à -18 °C ou moins. Les températures doivent être vérifiées toutes les 12 heures. Les anomalies doivent faire l'objet d'un suivi immédiat, et les mesures prises doivent être consignées.

Article 7.2.1 Les ingrédients entrant dans la préparation d'aliments dits « végétaliens » doivent provenir de fournisseurs de produits végétaliens autorisés.

**ANNEXE V – CERTIFICATION (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES****Projet de plan d’audit interne pour 2023**

Préparé par : stagiaire

Les facteurs suivants ont été pris en considération dans l’élaboration du plan d’audit interne :

- Le service d’audit interne évaluera les charges et les processus s’y rapportant qui n’ont pas été testés au cours des cinq derniers exercices.
- Le service d’audit interne examinera les divisions et les services dont le personnel de direction est demeuré inchangé et dont le roulement de personnel a été bas en 2022.
- Le service d’audit interne ne testera que les comptes de charges dont le solde est supérieur au seuil de signification de 2022.
- Les produits d’exploitation et les charges de la division Végé-dinde ne feront l’objet d’aucun test, car cette division a été acquise il y a moins de cinq ans.

Secteurs qui feront l’objet de tests en 2023 :

Secteur testé	Taille/sélection de l’échantillon
Produits d’exploitation	10 contrats conclus avec des nouveaux clients de la division Végé-poulet
Réparations et entretien	10 opérations sélectionnées par la direction de chaque service
Contrats de licence de logiciels et contrats de location	1 contrat de licence de logiciel renouvelé en 2023 <i>Note : Bold a 16 contrats de location et de licence, dont 2 doivent être renouvelés en 2023.</i>

***RÔLE EN FINANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE V – FINANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Informations supplémentaires sur Bold

- En 2022, Treadstone a facturé 1 000 heures de services-conseils à Bold, au tarif de 100 \$ l'heure. Le tarif du marché pour ce genre de services s'établit actuellement à 250 \$ l'heure.
- Le mauvais fonctionnement d'une machine de Bold a causé un gaspillage anormal, ce qui a fait augmenter le coût des produits vendus de 1 % du total des produits d'exploitation.
- En raison d'une panne informatique, un logiciel a dû être mis à niveau. Cette mise à niveau et la formation connexe ont coûté 446 500 \$. Habituellement, les frais de mise à niveau et de formation sont de 200 000 \$ par année.
- Bold a des brevets liés à des technologies exclusives développées en interne qui ne sont pas encore utilisées dans la production. La juste valeur de ces brevets s'établit à 1,4 million \$, et les frais de vente correspondraient à 10 % du produit de la vente. Les frais de développement de ces brevets ont totalisé 35 000 \$ et ont été engagés sur plusieurs années, avant 2022.
- Les investissements dans des immobilisations durables s'élèvent à 2,6 millions \$ par année, déduction faite des économies d'impôts. La valeur actualisée de l'économie d'impôts attribuable aux actifs actuels de Bold est de 1,376 million \$.
- Bold a un coût moyen pondéré du capital de 12 %, et le taux de croissance à long terme du secteur devrait être de 2 %. Le taux d'imposition de Bold est de 27 %.

ANNEXE V – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Machine à burgers de végé-poulet

La machine actuelle a cinq ans et sa juste valeur est de 320 000 \$. La nouvelle machine, qui permettrait d'automatiser le processus de fabrication, coûterait 1,4 million \$, frais initiaux d'installation inclus. Les deux machines sont des biens de la catégorie 8 et sont admissibles à une DPA de 1,5 fois le taux normal l'année de leur acquisition. La nouvelle machine nécessiterait l'achat de matières premières différentes, ce qui entraînerait une augmentation initiale de 120 000 \$ du fonds de roulement net.

La machine actuelle produit 820 000 unités par année. Chaque unité produite génère des entrées de trésorerie de 2,10 \$. La nouvelle machine serait calibrée selon les spécifications de Bold, et Bold s'attend aux volumes de production annuels suivants :

2023	960 000
2024	1 020 000
2025 et années suivantes	1 080 000

Le fabricant estime que le haut niveau d'automatisation de la nouvelle machine entraînerait une baisse de 190 000 \$ des coûts de main-d'œuvre annuels. Bold ne pourrait pas réaffecter les employés touchés.

Le personnel de Bold fait l'entretien de la machine actuelle et se sert de pièces de rechange que la société a en main pour la réparer. Les frais annuels d'entretien et d'électricité moyens de la machine actuelle sont de 380 000 \$.

Le fabricant de la nouvelle machine exigerait que Bold signe un contrat d'entretien et de garantie au coût annuel de 620 000 \$. Ce contrat couvrirait l'ensemble de l'entretien et des réparations (y compris les pièces), à moins que le fabricant estime que les dommages résultent de négligence ou d'un geste délibéré. Le fabricant garantit que son personnel se rendrait sur place pour inspecter la machine dans les 72 heures suivant un appel de service, sauf en cas de mauvais temps.

Après chaque tranche de 3 millions d'unités produites, la nouvelle machine devrait être recalibrée (par le fabricant) au coût de 250 000 \$. Le recalibrage entraînerait un temps d'arrêt de deux à sept jours.

La nouvelle machine devrait avoir une durée de vie utile de cinq ans, au terme de laquelle sa valeur sera de 970 000 \$ selon le fabricant. Si Bold choisit plutôt de continuer à utiliser la machine actuelle, elle pourra la vendre 40 000 \$ après cinq ans.

ANNEXE V – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Prévisions trimestrielles (en milliers de dollars)

Ventes/charges	T2 2023	T3 2023	T4 2023
Ventes	27 400 \$	28 600 \$	30 400 \$
Coût des produits vendus	19 100 \$	21 400 \$	23 600 \$
Autres charges	6 500 \$	7 000 \$	7 500 \$
Dépenses en immobilisations	2 400 \$	0 \$	0 \$

Soldes d'ouverture	T2 2023	T3 2023	T4 2023
Trésorerie	1 400 \$		
Comptes clients	10 207 \$		
Comptes fournisseurs	12 200 \$		

La société suppose que chaque trimestre dure 90 jours.

En 2022, la société a modifié ses conditions de crédit pour qu'à compter de 2023, elles soient de 30 jours pour 40 % de ses clients et de 45 jours pour les 60 % restants.

Le processus de fabrication de Bold dure en moyenne 50 jours, de la réception des matières premières à l'emballage du produit fini, ce qui est supérieur à la moyenne sectorielle, laquelle est de 45 jours. En raison de sa capacité de production limitée, Bold ne garde habituellement pas les produits finis très longtemps en stock.

Bold a 60 jours en moyenne pour régler ses coûts des produits vendus auprès de ses fournisseurs. Les autres charges sont payées à mesure qu'elles sont engagées.

Ratios sectoriels

Ratio	Moyenne sectorielle
Délai de recouvrement des comptes clients	30 jours
Délai de rotation des stocks	50 jours
Délai de règlement des comptes fournisseurs (Note 1)	60 jours

Note 1 : Le délai de règlement des comptes fournisseurs est fondé sur celui des coûts des produits vendus uniquement.

**ANNEXE V – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Proposition de financement du Fonds ÉthiClimat

Le Fonds ÉthiClimat est un fonds d'investissement qui fournit un financement maximal de 10 millions \$, sous la forme d'une obligation convertible, aux sociétés dont les produits et services ont, d'une manière ou d'une autre, un effet positif sur l'environnement.

Le produit de l'emprunt doit être utilisé dans des projets axés sur la durabilité, ce qui inclut la fabrication d'aliments végétaliens, car cette activité se traduit par une empreinte carbone, une utilisation des terres et une consommation d'eau inférieures à celles de la production de vraie viande. Bold prévoit investir les fonds dans des projets qui généreront un rendement du capital investi annuel de 10 %. Bold a obtenu la confirmation que les projets dans lesquels elle envisage d'utiliser les fonds sont admissibles.

L'emprunt de cinq ans porterait intérêt à 5 % et serait convertible en actions ordinaires au gré du porteur, au prix de 570 \$ l'action. Les intérêts seraient payables annuellement, à la date d'anniversaire de l'emprunt. Bold aurait à présenter des états financiers annuels audités. Elle ne pourrait verser aucun dividende pendant la durée de l'emprunt. Des représentants du Fonds visiteraient l'usine de Bold périodiquement pour examiner les activités et faire le suivi des progrès.

ANNEXE V – FINANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

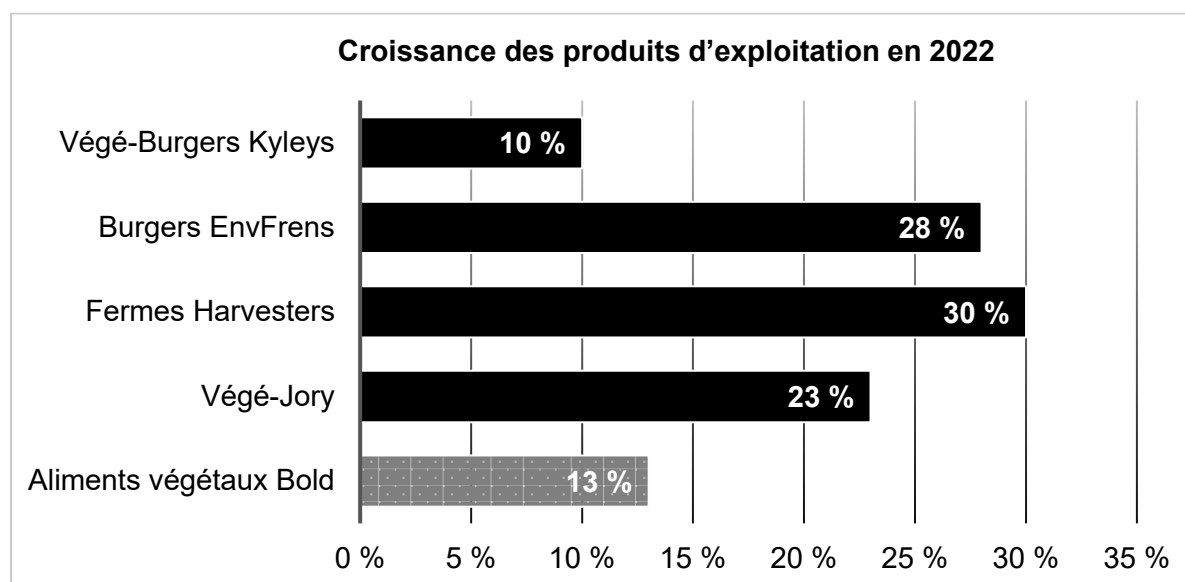
Données sectorielles

Selon Treadstone, les quatre sociétés suivantes sont celles qui sont les plus comparables avec Bold :

- **Végé-Burgers Kyleys** (Kyleys) est un producteur canadien de burgers de poulet végétalien entièrement biologique. Kyleys distribue ses produits exclusivement au Canada.
- **Burgers EnvFrens** (EnvFrens) est une société nord-américaine qui produit et vend des burgers de poulet, de dinde, de bœuf et de saumon végétaliens aux États-Unis et au Canada. EnvFrens réalise beaucoup d'acquisitions : elle en a fait trois en 2022 pour élargir sa gamme de produits.
- **Fermes Harvesters** (Harvesters) est une société nord-américaine (dont le siège social est en Oklahoma) qui cultive du soya et des grains qu'elle utilise pour fabriquer des produits de poulet végétalien, comme des burgers, des croquettes et des lanieres.
- **Végé-Jory** (Jory) est une société canadienne qui produit et vend divers produits de poulet et de bœuf végétaliens au Canada.

Croissance des produits d'exploitation

Le graphique suivant a été préparé à l'aide de données sur Bold et les quatre sociétés concurrentes susmentionnées. Les données ont été recueillies par une société indépendante de recherche en marketing au moyen de questionnaires remplis directement par les sociétés concurrentes ou sont tirées de rapports sectoriels. Aux fins des calculs, les montants en dollars américains ont été convertis en dollars canadiens.

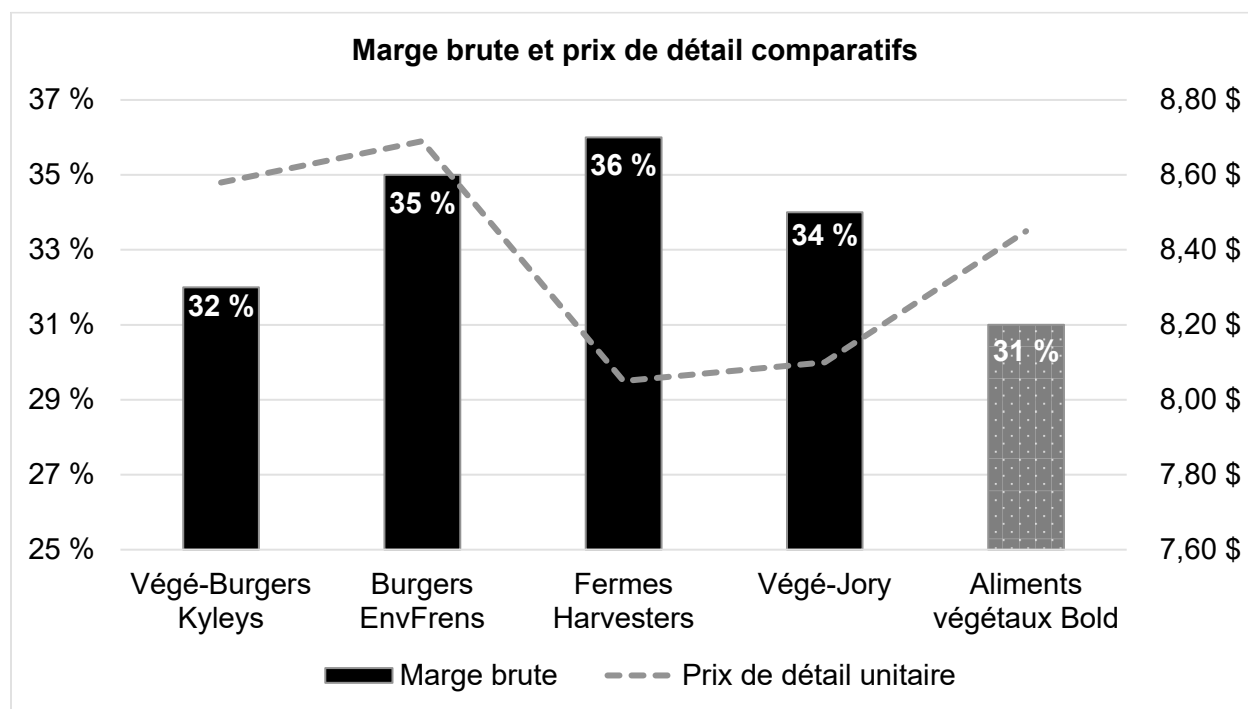


ANNEXE V – FINANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Données sectorielles (suite)

Marge brute et prix de détail comparatifs

Les informations ci-après ont été recueillies par l'Association des fabricants de viandes végétaliennes du Canada et l'Alliance des producteurs de substituts de viande des États-Unis, dans le cadre de sondages menés auprès de leurs sociétés membres. Chaque société a fourni ses données sur ses produits d'exploitation, sa marge brute et son prix de détail unitaire de 2022.



ANNEXE V – FINANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Extrait de la convention entre actionnaires

Convention, prenant effet le 15 mars 2019, signée par les parties collectivement désignées comme les actionnaires, soit Treadstone (l'actionnaire privilégié) et Simon et Juliette (les actionnaires ordinaires)

Montant investi – Les actions privilégiées portent un dividende cumulatif de 3 %. Il s'agit d'actions avec droit de vote et entièrement participantes, c'est-à-dire qu'elles donnent droit au partage, avec les actionnaires ordinaires, des dividendes déclarés. Chaque action privilégiée et chaque action ordinaire comporte un droit de vote. À la dissolution, l'actionnaire privilégié reçoit 8 millions \$, en priorité sur tout paiement versé aux actionnaires ordinaires; de plus, les actions privilégiées sont entièrement participantes et donnent droit à une part proportionnelle de tout paiement versé aux actionnaires.

Les actions privilégiées bénéficient d'une protection contre la dilution. Si des actions ordinaires sont émises ultérieurement à un prix inférieur à leur juste valeur, Treadstone se réserve le droit d'acheter, à ce prix, suffisamment d'actions pour maintenir son pourcentage de participation (actuellement de 60 %).

Administrateurs – Treadstone a le droit de nommer deux des quatre membres du Conseil d'administration de Bold.

Restrictions sur le transfert ou la vente des actions privilégiées ou ordinaires – Un actionnaire ne peut, directement ou indirectement, vendre, affecter, transférer, donner ou céder, de quelque façon que ce soit, ses actions, sauf conformément aux dispositions de la présente convention ou avec le consentement écrit préalable de tous les actionnaires.

Clause de sortie forcée (« shotgun ») – En cas de différend irréconciliable avec les autres actionnaires, un actionnaire peut demander une vente ou un achat forcé. Si un actionnaire se prévaut de la présente clause, les autres actionnaires disposent d'un délai de réponse de 15 jours ouvrables.

Droit de préemption – Un actionnaire ne peut vendre, transférer ou céder, de quelque façon que ce soit, ses actions à de nouveaux investisseurs sans avoir d'abord offert aux autres actionnaires de les racheter à un prix ne dépassant pas leur juste valeur de marché (déterminée par un évaluateur indépendant). Si les autres actionnaires n'acceptent pas l'offre dans un délai de 90 jours, l'actionnaire est libre d'offrir ses actions à toute autre personne.

***RÔLE EN GESTION DE LA PERFORMANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Informations supplémentaires sur le secteur d'activité et sur la société

Le coût des intrants et les coûts de transformation étant élevés, l'efficacité de l'exploitation résultant de l'adoption de nouvelles technologies et de l'amélioration des processus est un facteur clé de succès dans le secteur. Les concurrents qui ont du succès vendent leurs produits à de grands détaillants en alimentation et à des chaînes de restauration rapide, ce qui leur assure une pénétration du marché et une acceptation par les consommateurs. Lorsque les produits sont vendus dans les grandes chaînes de restauration rapide, les consommateurs peuvent en faire l'essai. Les détaillants en alimentation et les chaînes de restauration rapide nationales se fondent principalement sur les prix, à qualité égale, lorsqu'ils font leurs achats. Ils préconisent les relations à long terme et exigent la livraison juste-à-temps.

Les fabricants d'aliments bien établis ont réussi à pénétrer le segment des produits végétaliens, en se servant des canaux de distribution et de l'accès au capital dont ils disposaient déjà. Leurs marques et leurs produits à succès leur ont permis de se faire connaître et de se positionner clairement sur le marché. Les frais de publicité élevés et la fidélité des consommateurs aux marques déjà établies constituent d'importantes barrières à l'entrée. Les entreprises doivent constamment lancer de nouveaux produits, ce qui nécessite des investissements en R et D pour attirer et retenir des scientifiques en recherche alimentaire expérimentés. Pour connaître du succès, les produits innovants doivent être goûteux, exempts d'additifs et faits d'ingrédients locaux. L'équipe de R et D chevronnée de Bold génère au moins un nouveau brevet par année.

Les consommateurs achètent des substituts de viande en raison de leurs préférences alimentaires et de leurs préoccupations pour l'environnement. Ils choisissent les produits en fonction de caractéristiques comme le goût, la texture et l'apparence. Pour assurer l'uniformité de leurs produits finaux, les fabricants s'approvisionnent idéalement en mélange protéinique auprès d'un seul fournisseur. Le contrôle qualité est important, et les produits de Bold doivent obtenir un score de qualité de 95 % avant leur expédition. L'utilisation de matières premières les plus fraîches possible, la traçabilité des ingrédients de leur source à leur vente, ainsi que le contrôle constant de la température pendant l'entreposage et la livraison sont d'autres tendances observées dans le secteur.

ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Fournisseurs de protéine de pois

Bold utilise 26 000 tonnes de protéine de pois par année.

AgroPois, une société appartenant à un groupe d'agriculteurs locaux, a conclu des contrats avec des agriculteurs du Manitoba pour l'achat de leurs récoltes de pois. Sa nouvelle usine est hautement automatisée, ce qui permet une surveillance et un contrôle stricts des produits; la traçabilité des produits est donc établie à partir de leur source, de l'approvisionnement à l'entrepôt. La société fait aussi ses tests sur place, dans son propre laboratoire, ce qui devrait limiter au minimum la quantité de produits rejetés. AgroPois conserverait la protéine de pois dans son entrepôt à température contrôlée et effectuerait la livraison juste-à-temps à Bold, dans un délai maximal de trois jours. L'usine d'AgroPois est située à deux heures de l'usine de Bold. AgroPois propose un contrat de cinq ans, par lequel elle s'engagerait à combler tous les besoins annuels de Bold en protéine de pois, au prix de 530 \$ la tonne.

Bold a actuellement deux fournisseurs de protéine de pois. ManiPois Itée (ManiPois), dont l'usine est située au Manitoba, à environ deux heures de l'usine de Bold, approvisionne Bold depuis la création de cette dernière. Selon le contrat, ManiPois expédie chaque mois de la protéine de pois conformément au calendrier établi au début de chaque année. Bold conserve en moyenne 15 jours de stocks de protéine de pois achetée auprès de ce fournisseur. ManiPois a un processus de fabrication semi-automatisé, mais qui n'assure pas la traçabilité des produits. Le contrat arrive à échéance dans deux ans, et Bold subira une pénalité équivalente à deux mois d'achats en cas de résiliation anticipée du contrat. Le prix inscrit au contrat est de 450 \$ la tonne, mais ce prix peut être révisé en cas de hausse de plus de 15 % du prix de marché des pois. Environ 70 % de l'approvisionnement annuel de Bold provient de ce fournisseur.

Le deuxième fournisseur, Narvin Farms Corp. (NFC), exerce ses activités aux États-Unis. Il y a deux ans, quand une sécheresse a causé de mauvaises récoltes de pois au Canada, Bold a conclu un contrat avec NFC. Ce dernier a assuré environ 30 % de l'approvisionnement de Bold en 2022. Le prix inscrit au contrat est de 360 \$ US la tonne, et le taux de change s'établit actuellement à 1 USD = 1,25 CAD. NFC expédie la protéine de pois aux deux mois, quand il reçoit un bon de commande indiquant la quantité requise, et Bold conserve en moyenne 30 jours de stocks de protéine de pois achetée auprès de ce fournisseur. Les produits parviennent à l'usine de Bold en une à deux semaines. Le contrat prévoit une quantité annuelle minimale, pouvant être dépassée au besoin. Le contrat arrive à échéance dans trois ans, et Bold subira une pénalité équivalente à deux mois d'achats en cas de résiliation anticipée du contrat. Le système de production de NFC est entièrement automatisé, mais n'assure aucune traçabilité des produits.

Les frais de livraison à l'usine de Bold sont inclus dans le prix de tous les contrats.

Bien que ManiPois et NFC effectuent un tri préliminaire, Bold fait son propre contrôle qualité lorsqu'elle reçoit la protéine de pois. En moyenne, Bold en rejette environ 5 % en raison du non-respect de ses normes. Le coût de ce contrôle qualité, y compris les rejets, est de 42 \$ la tonne. Les coûts mensuels d'entreposage de la protéine de pois sont de 60 \$ la tonne.

ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Livraison juste-à-temps

Un détaillant en alimentation national propose un contrat d'une durée de 12 mois. Les ventes totaliseraient 5,0 millions \$ pour 21 500 boîtes de produits surgelés, dont le coût de production total serait de 2,6 millions \$. Bold a la capacité nécessaire pour fournir ce volume. En fonction de ses besoins, le détaillant fixerait les dates de livraison et les quantités requises trois jours à l'avance, et Bold expédierait les commandes aux lieux exacts et aux dates déterminées. Bold expédierait 60 % des boîtes dans l'Est du Canada et 40 % dans l'Ouest du Canada. Bold paierait une pénalité pour chaque jour complet de retard de livraison.

Actuellement, Bold a recours à une entreprise de transport nationale qui a toujours été fiable. Cette entreprise a estimé que les livraisons dans l'Est coûteraient 22 \$ la boîte, celles dans l'Ouest, 25 \$ la boîte. À ce coût s'ajouterait une surcharge pour carburant, qui s'élèverait à 60 000 \$ par année selon les prix actuels du diesel, mais qui varierait selon les prix au moment des livraisons. Comme Bold souhaite s'assurer que les produits arriveront à destination à temps, elle conserverait les stocks dans des entrepôts situés près des différentes épiceries du détaillant pendant un mois en moyenne. Une entreprise d'entreposage a estimé les coûts d'entreposage des produits pendant une durée maximale d'un mois à 12 \$ par boîte, et les frais d'emballage et de manutention à 8,80 \$ par boîte, plus des frais fixes de 300 \$ par mois. Enfin, comme le système actuel de gestion des stocks de Bold ne permet pas la gestion des stocks dans de multiples entrepôts, il devrait faire l'objet d'une mise à niveau ponctuelle à un coût de 960 000 \$.

FFD est une société de logistique qui se spécialise dans l'expédition et l'entreposage d'aliments frais et surgelés. Tous ses camions de livraison sont maintenant électriques. Pour un prix fixe de 60 \$ par boîte pour les 15 000 premières boîtes et de 50 \$ par boîte par la suite, FFD assurerait l'entreposage, l'emballage, la manutention et l'expédition des stocks. De plus, l'entreprise dispose d'un système complet de suivi des stocks et permet à ses clients de voir en ligne le cheminement de leurs marchandises. FFD est prête à présenter une soumission pour tous les besoins d'expédition de Bold. Si les négociations débouchent sur la signature d'un contrat à long terme, FFD réduira le coût unitaire indiqué dans la soumission d'au moins 10 %.

**ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Prix de cession interne

Toutes les divisions de Bold sont traitées comme des centres de profit. Le même prix de cession interne, établi au début de l'exercice selon le coût complet majoré de 15 %, est facturé à la division Végé-poulet et à la division Végé-dinde pour le mélange protéinique, et ce, depuis de nombreuses années.

Tout le mélange protéinique produit est utilisé en interne, et la capacité de production est actuellement utilisée à 80 %. Les divisions Végé-poulet et Végé-dinde achètent leur mélange protéinique exclusivement auprès de la division Mélange protéinique. Il existe un produit générique comparable sur le marché, mais Bold ne pourrait pas l'utiliser tel quel : il lui faudrait le transformer pour l'adapter à la technologie exclusive et à la recette développée par Simon, afin de préserver l'apparence et le goût qu'ont tous les produits de Bold. Le prix de marché du mélange générique de protéine de pois est actuellement de 5,90 \$ l'unité. Si les divisions Végé-poulet et Végé-dinde décidaient d'acheter le mélange protéinique générique sur le marché, des coûts additionnels estimés à 3,50 \$ l'unité devraient être engagés pour sa transformation, et il serait tout de même impossible d'obtenir une qualité et un goût équivalant au mélange produit en interne.

Sandra, la directrice de la division Végé-dinde, trouve que le prix de cession interne payé à la division Mélange protéinique est trop élevé. Les marges bénéficiaires de sa division sont beaucoup plus faibles que celles des autres divisions parce que le prix de vente de son produit, qui est actuellement de 55,00 \$, a dû être réduit pour pouvoir rester concurrentiel, et parce que la fabrication nécessite une étape de transformation supplémentaire du mélange protéinique.

Toutes les divisions doivent générer une marge brute de 20 %, et le programme de rémunération des directeurs de division prévoit des incitatifs pour motiver ces derniers à atteindre cette cible.

Informations supplémentaires (par unité)

Élément	Division Mélange protéinique	Division Végé-dinde
Matières premières	2,50 \$	6,86 \$*
Main-d'œuvre directe	1,30 \$	7,10 \$
Coûts indirects variables	1,15 \$	8,54 \$
Coûts indirects fixes	3,80 \$	13,00 \$

* Exclut le coût du mélange protéinique requis

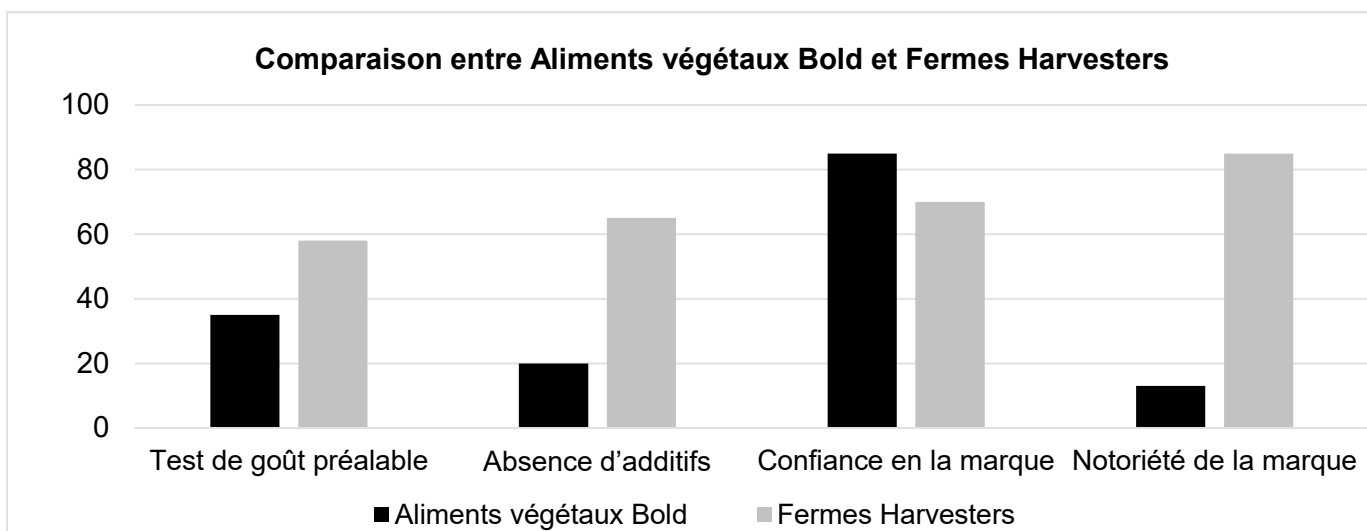
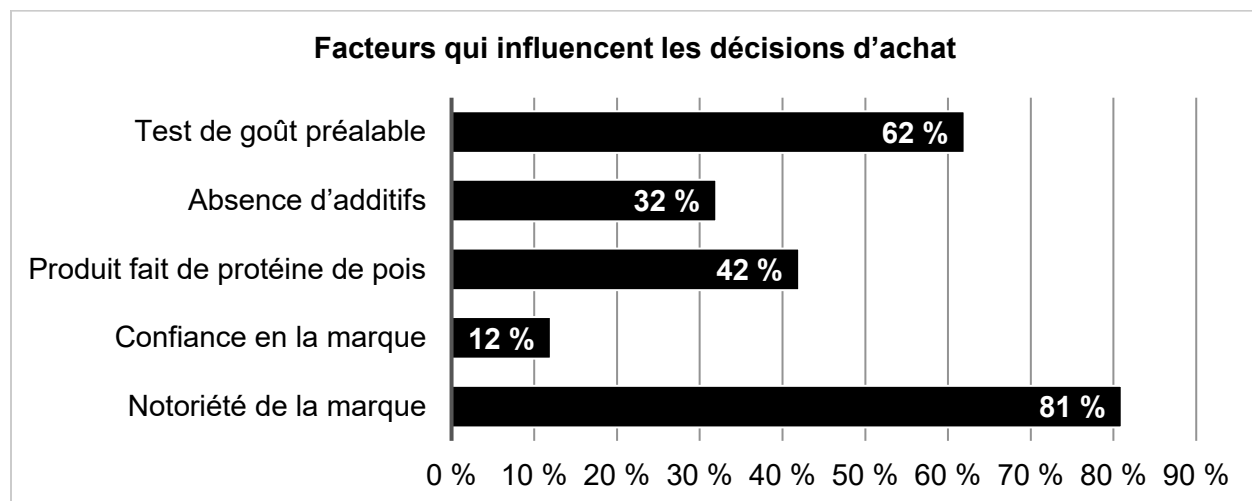
ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Données de l'étude de marché

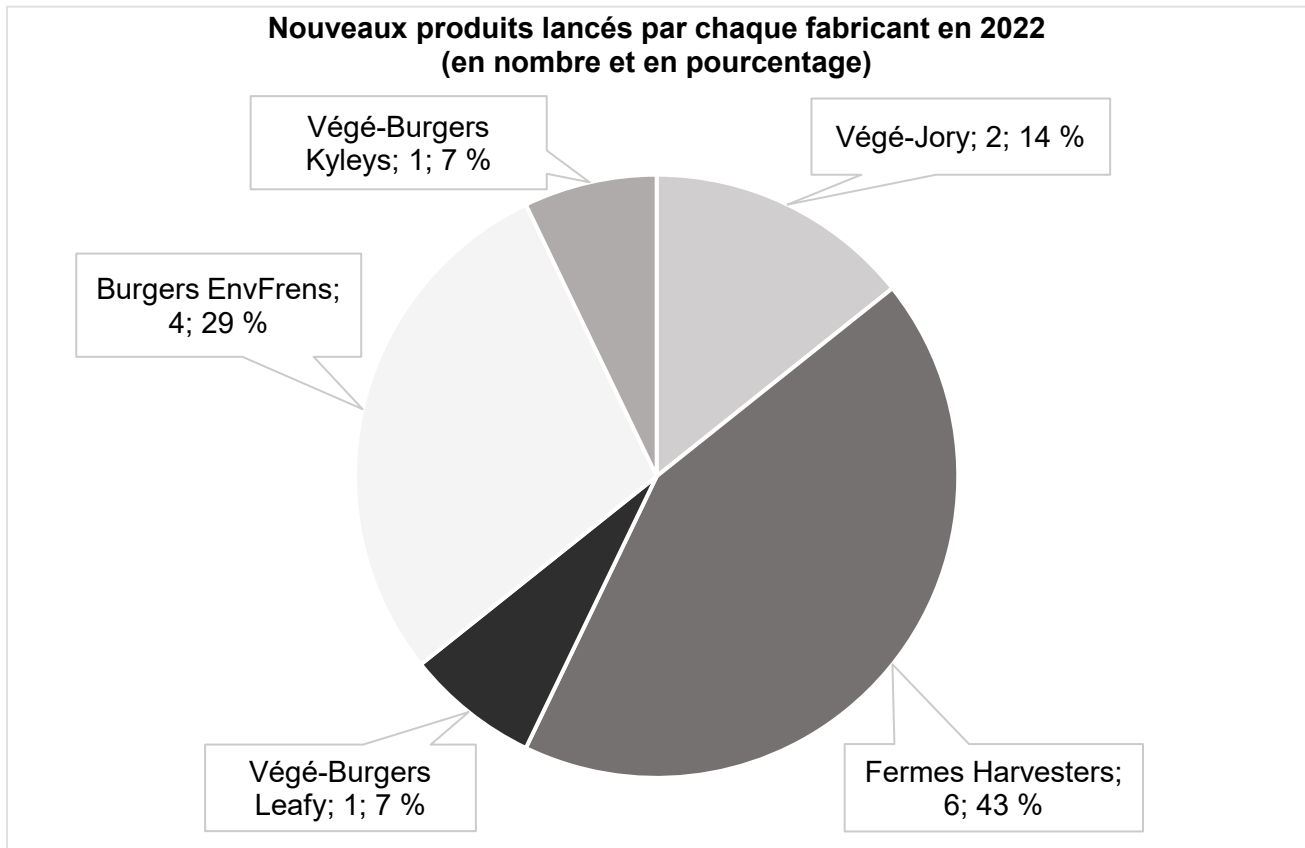
La stratégie de Bold consiste à vendre un produit goûteux de première qualité au plus grand nombre de consommateurs finaux possible. Une association indépendante a récemment réalisé une étude de marché auprès des consommateurs de burgers de végé-poulet. Du point de vue des consommateurs, les six produits testés sont de qualité semblable sur le plan du goût et de la texture. Dans ce segment, Fermes Harvesters détient la plus grande part de marché et sa marque est la plus connue.

Facteurs qui influencent les décisions d'achat

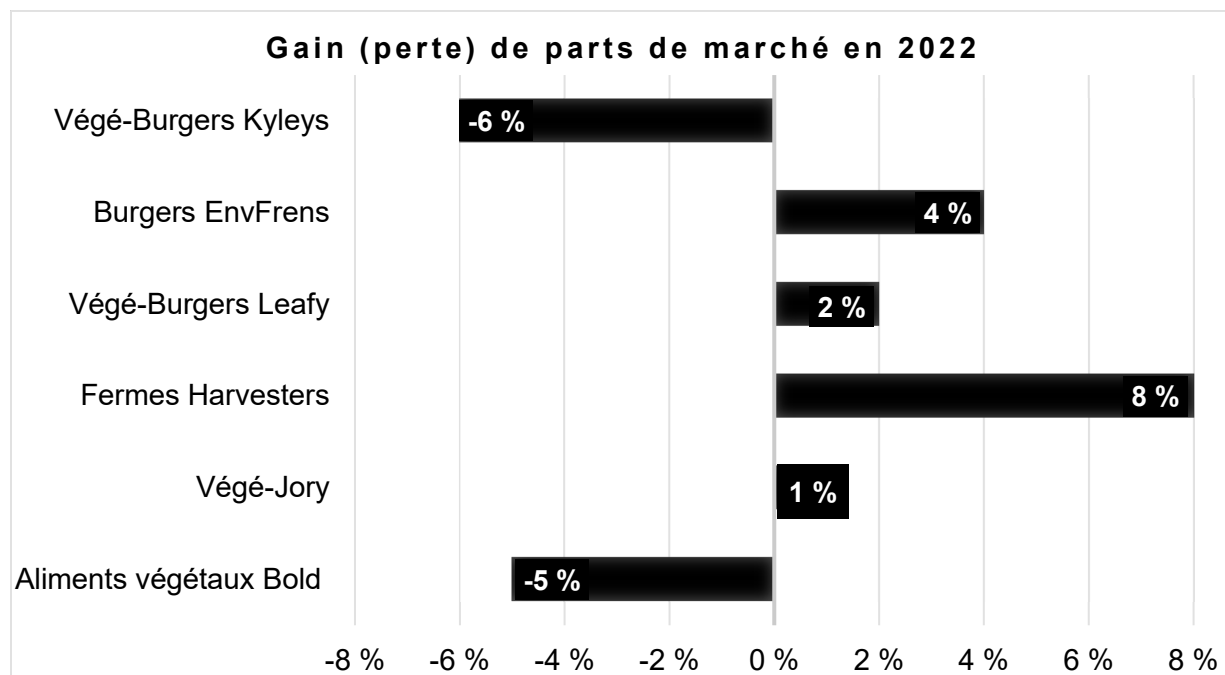
On a demandé aux consommateurs d'indiquer quels facteurs influencent leurs décisions d'achat de produits à consommer à la maison. Voici les cinq principaux facteurs désignés :



Plus le score est élevé, plus la marque correspond à ce que veulent les consommateurs.

**ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES****Données de l'étude de marché (suite)**Nombre de nouveaux produits

Note : Bold n'a lancé aucun nouveau produit en 2022.

**ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES****Données de l'étude de marché (suite)**Gain et perte de parts de marché

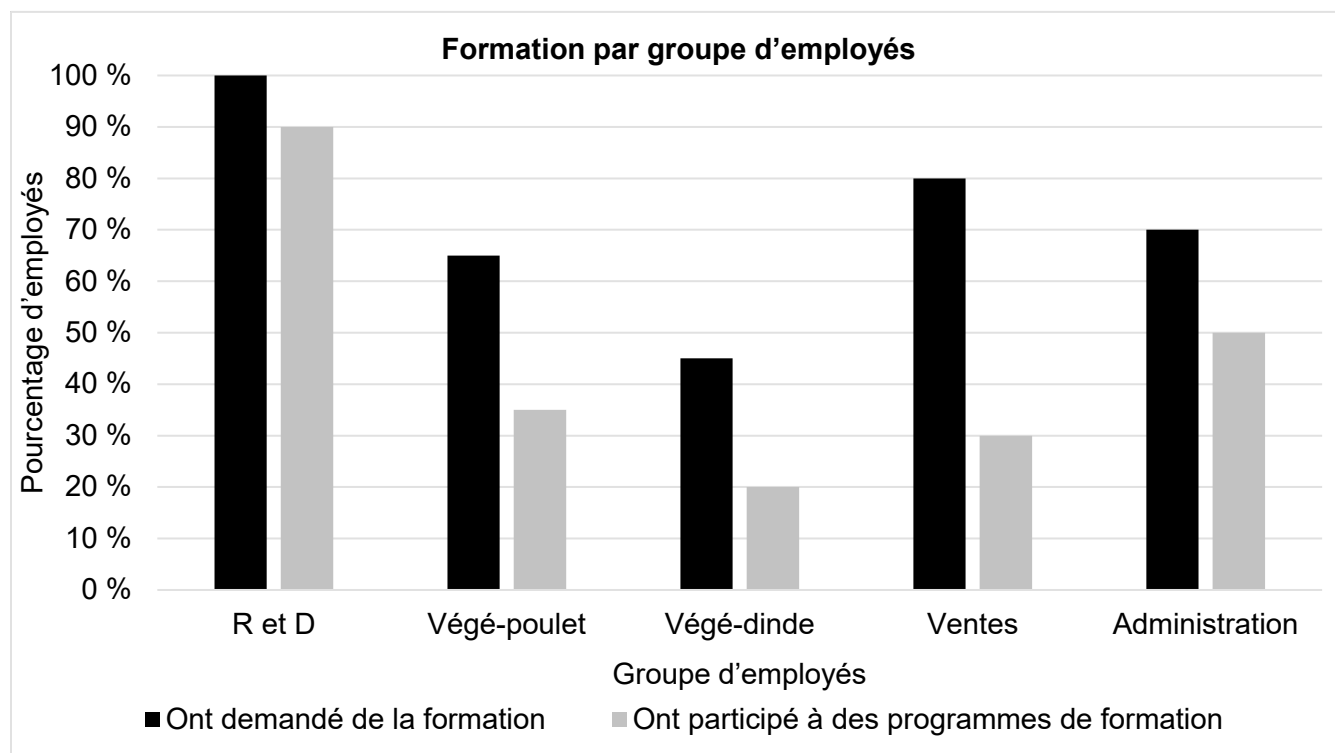
ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Rémunération du personnel des ventes

Chaque client est jumelé à un vendeur, qui gère le compte et négocie les contrats. Actuellement, Bold a 1 000 clients, et les ventes annuelles médianes sont de 120 000 \$ par client.

En 2022, Bold a modifié sa formule de rémunération du personnel des ventes, qui a maintenant trois composantes : 1) un salaire annuel de base de 30 000 \$; 2) une commission correspondant à 20 % de la MCV générée par le vendeur; et 3) une prime fondée sur l'atteinte ou le dépassement de certaines cibles. Pour 2022, des cibles ont été communiquées aux vendeurs concernant les volumes d'unités vendues et le nombre de nouveaux clients. Les vendeurs n'ont aucun rôle dans l'établissement de ces cibles et, en 2022, seuls 20 % d'entre eux les ont atteintes. Les vendeurs se plaignent que leur rémunération est inéquitable et que les changements apportés en 2022 ont entraîné une baisse de leurs salaires nets par rapport aux années précédentes. Ils ont également l'impression de ne pas recevoir une formation comparable à celle des employés des autres services.

Voici des informations supplémentaires sur la formation des employés :



**ANNEXE V – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES****Objectifs de Treadstone**

Treadstone gère un fonds privé qui investit dans des sociétés respectueuses de l'environnement, en ce sens qu'elles vendent des produits qui permettent de réduire l'empreinte carbone, l'utilisation des terres et la consommation d'eau. Pour sélectionner les sociétés dans lesquelles investir, Treadstone privilégie celles dont les produits et services lui permettent de réaliser des synergies avec les autres sociétés de son portefeuille. Treadstone a investi dans des sociétés de fabrication de laits végétaux, dans une société de logistique (FFD), dans une société qui exploite des camions-restaurants et dans des fermes qui cultivent des légumes partout en Amérique du Nord. Treadstone a pour objectif d'investir dans des sociétés qui évoluent dans des secteurs dont la croissance annuelle prévue est d'au moins 10 %, et dont elle peut améliorer l'exploitation. Pour décider si elle doit conserver un investissement ou s'en départir, Treadstone se fonde sur la rentabilité par produit, les flux de trésorerie d'exploitation et le rendement du capital investi (actuellement de 9 % dans le secteur).

RÔLE EN FISCALITÉ
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

ANNEXE V – FISCALITÉ
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Biens amortissables

Catégorie	Solde de la FNACC au 31 décembre 2021	Acquisitions de 2022
Catégorie 1	4 012 000 \$	225 000 \$
Catégorie 8	652 000 \$	1 180 000 \$
Catégorie 10	77 000 \$	0 \$
Catégorie 14.1	2 198 000 \$	0 \$
Catégorie 50	50 000 \$	210 000 \$
Catégorie 53	125 000 \$	4 460 000 \$
Total	7 114 000 \$	6 075 000 \$

Dans les acquisitions de la catégorie 53, on trouve du matériel qui a été acheté au coût de 980 000 \$ en décembre 2022, mais qui n'a été installé et testé que le 15 janvier 2023.

En plus de ces acquisitions, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations a été augmentée de 296 000 \$, ce qui a fait croître la valeur comptable du bâtiment du même montant. Bold ne s'est acquittée d'aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations en 2022.

Le 1^{er} août 2022, Bold a aussi acheté des brevets au coût de 495 000 \$. Ces brevets expireront dans 16 ans et ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

En 2022, Bold a disposé de matériel de fabrication de la catégorie 53 pour un produit brut de 500 000 \$ et des coûts de disposition de 50 000 \$. Le matériel avait un coût d'origine de 640 000 \$ et un amortissement cumulé de 130 000 \$. Une perte sur cession de 60 000 \$ a été comptabilisée à l'état des résultats.

Bold a disposé de tous ses véhicules de livraison (soit l'ensemble de ses biens de la catégorie 10). Ces véhicules avaient un coût d'origine de 225 000 \$ et un amortissement cumulé de 113 000 \$ au moment de la disposition. Le produit de disposition a été de 150 000 \$ et aucun coût de disposition n'a été engagé. Bold a donc comptabilisé un gain sur cession de 38 000 \$ à l'état des résultats.

ANNEXE V – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Autres informations tirées des états financiers de 2022 (tous les montants sont en dollars canadiens)

Le mauvais fonctionnement d'une machine de Bold a causé un gaspillage anormal, ce qui a fait augmenter le coût des produits vendus de 275 000 \$.

Les éléments suivants sont inclus dans les frais de vente et frais généraux et administratifs :

- Des frais de repas et de divertissement de 900 000 \$
- Des frais de 960 000 \$ pour la mise à niveau d'un logiciel, dont 200 000 \$ pour de la formation

Le revenu d'entreprise net de source américaine a totalisé 350 000 \$, et Bold a payé au fisc américain des impôts de 95 000 \$ sur ce revenu (inclus dans la charge d'impôts).

Les charges à payer de 2022 incluent les primes de 1,4 million \$ qui ont été accordées dans le cadre du nouveau régime de primes. Ces primes seront payées aux employés le 31 juillet 2023.

En 2022, Bold a gagné un revenu d'intérêts de 20 000 \$ dans son compte bancaire d'exploitation.

Bold a versé des acomptes provisionnels de 220 000 \$ pour 2022. Aucune activité de Bold n'est admissible au Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE).

ANNEXE V – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Participations de Treadstone

Treadstone est une société privée sous contrôle canadien, comme toutes les sociétés dans lesquelles elle investit, y compris Bold. Elle détient des participations dans les sociétés privées suivantes :

Société	Participation en actions ordinaires détenues par Treadstone
Food Trucks inc. (Food)	40 %
Garden Farms Corp. (Garden)	35 %
Planmilk inc. (Planmilk)	100 %

De plus, Food détient 50 % de Garden. Dans tous les autres cas, le reste des actions sont détenues par des actionnaires non liés.

Sarah Derman, la femme de Richard, détient 80 % de Restaurants Helo inc., et Richard détient les 20 % restants.

Opération intersociétés

Bold envisage de vendre un de ses brevets développés en interne à Planmilk en mars 2023. Pour ce brevet, Bold a engagé des frais de développement de 125 000 \$ de 2016 jusqu'au moment de l'enregistrement du brevet, en 2020. Ces frais ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés. Planmilk a offert d'acheter le brevet pour 210 000 \$, bien que sa juste valeur marchande soit de 260 000 \$. Toutefois, comme cet argent serait le bienvenu et que Bold n'a reçu aucune autre offre, elle envisage d'accepter celle de Planmilk.

Automobile

Bold envisage d'acheter ou de louer une nouvelle automobile pour l'usage de Juliette. Il serait possible de louer une automobile pour 840 \$ par mois, incluant la TPS. Bold pourrait aussi acheter une automobile pour 48 000 \$ (incluant la TPS).

Juliette estime qu'elle parcourrait 50 000 kilomètres par année avec l'automobile, dont 10 000 à des fins personnelles.

ANNEXE V – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Impôt des particuliers – Juliette

Juliette, une veuve de 55 ans, a reçu un salaire de 250 000 \$ de Bold (des cotisations de 3 500 \$ au RPC, dont une cotisation bonifiée de 461 \$, ont été retenues à la source). Elle a reçu, de ses autres placements, des dividendes déterminés dont le montant imposable est de 15 900 \$.

Sophia, la fille de Juliette, fréquente l'université à temps plein. En 2022, Sophia a gagné un revenu d'emploi de 18 000 \$ (des cotisations de 855 \$ au RPC, y compris une cotisation bonifiée de 75 \$, et de 284 \$ à l'AE ont été retenues à la source). Elle a également reçu une bourse d'études de 8 000 \$. Juliette a payé les droits de scolarité de 12 000 \$ de Sophia. Cette dernière a accepté de transférer à Juliette le montant maximal du crédit pour frais de scolarité.

Juliette a payé des primes totalisant 3 260 \$ pour un régime privé d'assurance maladie. Ses médicaments sur ordonnance non couverts par ce régime lui ont coûté 1 480 \$ en 2022. Elle a aussi acheté des lunettes sur ordonnance à Sophia, qui lui ont coûté 650 \$. En 2022, Juliette a fait des dons totalisant 18 000 \$ à des organismes de bienfaisance.

En 2019, Juliette a demandé une déduction pour gains en capital de 35 000 \$ sur la vente d'actions admissibles de petite entreprise.

En 2020, Juliette a investi 100 000 \$ dans des actions de J&K Ltée (J&K), une société exploitant une petite entreprise. La valeur de J&K a beaucoup diminué, et Juliette a vendu ces actions pour seulement 20 000 \$ en 2022.

En 2022, Juliette a aussi vendu des actions de Riverside inc. (Riverside) et de Fruitsen inc. (Fruitsen), deux sociétés cotées en bourse. Les opérations suivantes se rapportent à ces actions :

Date	Riverside		Fruitsen	
	Opération	Prix par action	Opération	Prix par action
16 mars 2019	Achat de 5 000 actions	10,20 \$		
22 févr. 2020	Achat de 3 000 actions	12,45 \$		
23 août 2020	Dividende en actions de 10 %; augmentation du capital versé de 2,35 \$ par action			
3 juin 2021			Achat de 2 500 actions	6,00 \$
25 sept. 2021	Achat de 2 000 actions	13,40 \$		
4 janv. 2022			Fractionnement d'actions à raison de 2 pour 1	
15 déc. 2022	Vente de 4 000 actions	15,50 \$	Vente de 3 000 actions	3,80 \$

Juliette a payé des commissions de 1 550 \$ et de 260 \$ respectivement sur la vente de ses actions de Riverside et de Fruitsen le 15 décembre 2022.

Fin de l'examen

**EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA
TABLEAU DE RÉFÉRENCE**

Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1^{er} janvier 2024, et qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour la formule ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile

Élément	2022	2023
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	34 000 \$ + taxes de vente	36 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	59 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	900 \$ + taxes de vente	950 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	300 \$	300 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	29 ¢ le km d'usage personnel	33 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
– jusqu'à 5 000 kilomètres	61 ¢ le km	68 ¢ le km
– excédent	55 ¢ le km	62 ¢ le km

Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Pour 2022

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 50 197 \$	0 \$	15 %
50 198 \$ et 100 392 \$	7 530 \$	20,5 %
100 393 \$ et 155 625 \$	17 820 \$	26 %
155 626 \$ et 221 708 \$	32 180 \$	29 %
221 709 \$ et tout montant supérieur	51 344 \$	33 %

Pour 2023

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 53 359 \$	0 \$	15 %
53 360 \$ et 106 717 \$	8 004 \$	20,5 %
106 718 \$ et 165 430 \$	18 942 \$	26 %
165 431 \$ et 235 675 \$	34 208 \$	29 %
235 676 \$ et tout montant supérieur	54 579 \$	33 %

Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

Élément	2022	2023
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	12 719 \$	13 521 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	14 398	15 000
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	7 898	8 396
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	39 826	42 335
Montant canadien pour emploi	1 287	1 368
Montant pour personnes handicapées	8 870	9 428
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 350	2 499
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	7 525	7 999
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	17 670	18 783
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	17 131	18 210

Autres montants indexés :

Élément	2022	2023
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 479 \$	2 635 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	81 761	86 912
Plafond annuel CELI	6 000	6 500
Plafond REER	29 210	30 780
Exonération cumulative des gains en capital sur les actions admissibles de petites entreprises	913 630	971 190

Taux d'intérêt prescrits (taux de base)

Année	1 ^{er} janv. – 31 mars	1 ^{er} avr. – 30 juin	1 ^{er} juill. – 30 sept.	1 ^{er} oct. – 31 déc.
2023	4	5	5	
2022	1	1	2	3
2021	1	1	1	1

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables des employés et des actionnaires, aux prêts à faible taux d'intérêt et autres opérations entre parties liées. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en retard ou insuffisants et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens

Catégorie	Taux	Renseignements supplémentaires
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	

(PAGE VIERGE)